



3049.2 Dérobade

Un cheval est considéré comme ayant dérobé quand, présenté devant un élément ou un obstacle, il l'évite de telle manière que sa tête, son encolure et une épaule évitent de passer entre les fanions de l'obstacle.

3049.2.1 Changer de trajet

Toutefois, un athlète est autorisé à changer d'avis quant à l'endroit où il va sauter l'obstacle ou l'élément à n'importe quel moment, sans pénalité, même suite à une erreur sur l'obstacle ou l'élément précédent.

Si, cependant le cheval évite la partie de l'obstacle sur laquelle il a été présenté, 20 pénalités seront encourues même s'il réussit à négocier l'obstacle à un autre endroit, entre les fanions

3049.2.2 Le jugement d'un obstacle « in-out » (saut de puce)

À un obstacle où la distance entre les éléments est de 5 mètres ou moins (saut de puce), quand un cheval a négocié le premier élément sans pénalité, il sera considéré comme avoir été présenté sur le second élément – et pareillement si le « saut de puce » est par exemple le deuxième et troisième élément de la combinaison. De cette façon, si un athlète « change d'avis » lorsqu'il négocie le premier élément d'un « saut de puce » et, par exemple, prend un tracé plus long, il sera encore pénalisé de 20 points pour une dérobade.

3049.3 Volte

3049.3.1 Aux obstacles numérotés séparément, l'athlète peut faire des voltes entre ou autour des obstacles sans pénalité pourvu qu'il n'ait pas présenté son cheval à l'obstacle suivant.

3049.3.2 À un obstacle composé de plusieurs éléments (A, B, C, etc.), un cheval sera pénalisé s'il fait le tour d'un élément ou s'il fait une volte (c.à.d. qu'il a recoupé sa trace) entre les éléments depuis le moment de sa présentation à l'obstacle jusqu'au moment où il franchit le dernier élément.

3049.4 Représenter un cheval après une désobéissance

3049.4.1 Après avoir été pénalisé pour un refus, un dérobé, ou une volte, un athlète peut recouper sa trace initiale sans pénalité afin de faire une nouvelle tentative et peut aussi faire une ou plusieurs voltes sans pénalité, jusqu'à ce qu'il présente son cheval de nouveau à l'obstacle.

3049.4.2 Après un refus, une dérobade ou une volte à un obstacle à multiples éléments, un athlète est autorisé à reprendre un élément déjà franchi ; mais à ses propres risques de désobéissance éventuelle.

3049.4.3 Après une désobéissance à un obstacle avec alternatif, la seconde tentative peut être vers l'autre alternatif.

3049.4.4 Après un refus, une dérobade ou une volte à un obstacle à multiples éléments, un athlète est autorisé à passer sans pénalité à contresens entre les fanions afin de reprendre un élément.

549.5. Chute

549.5.1 Athlète

L'athlète est considéré comme ayant fait une chute quand il y a séparation de corps d'avec son cheval de telle sorte qu'il est obligé, pour se remettre en selle, de remonter ou de sauter à cheval.

3049.5.2 Cheval

Un cheval est considéré comme ayant fait une chute lorsqu'au même moment son épaule et sa hanche ont touché le sol ou l'obstacle et le sol ainsi que dans le cas décrit à l'Art. 3045.6.



CHAPITRE X : PHASE DE SAUT D'OBSTACLES

Article 3050 – Règlement

- 3050.1 Dans tous les cas non spécifiquement prévus dans le présent règlement, c'est le Règlement National de Saut d'Obstacles qui est d'application.
- 3050.2 La phase sera jugée selon le Barème A.
- 3050.3 Quelques points spécifiques
- 3050.3.1 Les athlètes doivent entrer en piste à l'appel de leur numéro ou nom.
- 3050.3.2 Il est interdit aux athlètes, sous peine d'élimination, de sauter ou d'essayer de sauter un obstacle en piste, avant d'entamer leur parcours.
- 3050.3.3 Après le signal de départ, l'athlète doit passer la ligne de départ endéans les 45 secondes ; s'il ne l'a pas fait, la mesure du temps démarrera immédiatement après ces 45 secondes.
- 3050.3.4 Après une interruption du parcours, l'athlète doit attendre le signal de la cloche avant de sauter un obstacle.
- 3050.3.5 En cas de déroché, ou refus au 2ème ou 3ème élément d'une combinaison, l'athlète doit reprendre tous les éléments de cette combinaison.
- 3050.3.6 Une défense continue de plus de 45 secondes implique l'élimination.

Article 3051 – But et description générale

La phase de Saut d'Obstacles a pour but de vérifier si les chevaux sont souples, énergiques et obéissants et bien entraînés dans la discipline particulière du jumping.

Article 3052 – Parcours et obstacles

- 3052.1 Parcours
- 3052.1.1 Le parcours doit être en rapport avec ce que l'on peut attendre à ce moment du concours d'un cheval bien entraîné et en bonne condition. Il doit être sinueux et comporter plusieurs changements de direction.
- 3052.1.2 Il doit y avoir un équilibre entre obstacles droits et obstacles larges de bonnes dimensions.
- 3052.1.3 Le plan du parcours doit être affiché et comporter une flèche de direction sur chaque obstacle.
- 3052.2 Obstacles
- Les obstacles sont des obstacles standards de concours de saut d'obstacles.
- 3052.2.1 Les dimensions des obstacles des différentes séries – voir Annexe 3. Au moins 2/3 des obstacles doivent être de hauteur maximum.
- 3052.2.3 La largeur d'un obstacle ne peut dépasser de plus que 30 cm la hauteur de cet obstacle. Une tolérance de 5 cm en hauteur est acceptable.
- 3052.2.4 Sont interdits :
- Rivière
 - Combinaison fermée
- Sont autorisés :
- Un fossé avec obstacle au-dessus.
 - Obstacles alternatifs – ils portent le même numéro avec le terme « alternatif » sur le plan.
- 3052.2.5 Des cuillères de sécurité agréées doivent être utilisées pour les barres arrière des obstacles larges (oxers) et, dans le cas d'une triple barre, les cuillères de sécurité doivent être utilisées pour les barres médianes et postérieures. Des cuillères de sécurité doivent aussi être utilisées sur le terrain d'entraînement pour l'obstacle large (oxer).



Article 3053 – Calcul des résultats

3053.1 Fautes sur le parcours.

- Renversement d'un obstacle 4 points
- Première désobéissance 4 points
- Deuxième désobéissance au cours de la phase 8 points
- Troisième désobéissance au cours de la phase élimination
- Chute de l'athlète et/ou du cheval élimination

3053.2 Fautes pour dépassement de temps

Le temps accordé se calcule en fonction de la longueur du parcours et de la vitesse demandée. Le fait d'effectuer le parcours en moins de temps que le temps accordé n'entraîne aucune bonification, mais tout dépassement de temps sur le temps accordé est pénalisé d'un point par seconde entamée commencée. Le temps limite est le double du temps accordé. Dépasser le temps limite entraîne l'élimination.

3053.3 Correction du temps

Il y aura 6 secondes ajoutées au temps dans le cas de refus avec renversement de l'obstacle, quel que soit l'endroit où cela se passe dans le parcours.

Le chrono redémarre au moment où le cheval prend sa battue à l'obstacle (au premier élément de) où le refus a eu lieu.



CAHIER DES CHARGES CONCOURS COMPLET & AIDE À L'ORGANISATEUR

GÉNÉRALITÉS – POINTS IMPORTANTS – CHECK-LIST

Titre I : CCC de Détection

3501 Généralités

- 3501.1. Les Cercles ou Comités Organisateurs (CO) peuvent proposer toutes les catégories poneys et chevaux en vigueur, mais, au minimum, deux catégories sous réserve de ce qui est précisé au point 3004.2. Celles-ci doivent être en conformité avec le règlement (distance minimum, nombre d'obstacles et hauteur de ceux-ci)
- 3501.2. Les CO doivent disposer de suffisamment de place pour permettre le bon déroulement de chaque phase (DR et SO), indépendamment les unes des autres.
- 3501.3. Pour des raisons de facilité d'organisation et d'utilisation du terrain, les CO peuvent inverser la séquence des phases de CSO et de Cross. Il est cependant recommandé de respecter dans la mesure du possible l'ordre logique du CCE (1 Dressage – 2 Cross – 3 Obstacle). La séquence des phases doit être publiée dans l'avant programme et ne peut plus être modifiée après parution.
- 3501.4. L'organisation générale d'un Concours Complet d'Équitation est subordonnée au respect des instructions du Délégué Technique (TD) et à l'approbation de la Commission Technique.
- 3501.5. Le parcours de Cross devra être proposé à la visite finale du TD, au minimum deux semaines avant la date du concours.

Le CO doit informer le TD de l'évolution des constructions et lui proposer une visite intermédiaire de contrôle dès que la moitié des obstacles a été réalisée.

Ceci implique un minimum de trois visites du TD pour tout nouveau parcours et de deux pour les parcours déjà existants.
- 3501.6. La Commission Technique doit réserver un nombre suffisant de Juges pour assurer le déroulement des reprises dans un délai raisonnable (parcours de dressage = 10 athlètes/heure). Le choix des juges se fait à partir d'une liste officielle publiée chaque année par la LEWB

3502 Particularités

- 3502.1. Dressage

Le CO doit prévoir un rectangle de dressage par maximum 50 participants pour tout concours d'une journée.
- 3502.2. Cross
- 3502.2.1. Les parcours 60cm (poneys et chevaux) :
Les tracés peuvent se confondre à condition que les combinaisons d'obstacles soient adaptées à chaque catégorie.
- 3502.2.2. Les parcours 80cm (poneys et chevaux) :
Idem point 1 ci-dessus. Le parcours 60cm peut également être utilisé à condition que ses obstacles soient modulables en hauteur et en largeur.
Ils doivent cependant présenter deux difficultés notoires du cross (liste ci-dessous).
- 3502.2.3. Les parcours 90cm :
Ces parcours peuvent également se confondre avec ceux des séries 60cm et 80cm. Ils doivent cependant être résolument plus longs et marquer la différence dans leur aspect. Ils doivent aussi présenter un minimum de trois difficultés notoires du cross (voir liste).

3502.2.4. Les parcours 100cm :

Ces parcours doivent se différencier de manière nettement plus marquée des autres dans leur aspect, leur tracé et dans leur conception. Les constructions devront être plus techniques avec min 5 difficultés notoires du Cross et 3 combinaisons.

Difficultés notoires – sont considérées comme telles :

- le passage du gué (minimum 9m)
- le fossé
- le coffre
- la pointe
- le trakhener
- le contre-bas
- le piano (en descente)

Titre II : CCC (Concours organisés par les Groupements)

3503 Généralités

- 3503.1. Le CO n'a pas l'obligation de proposer toutes les catégories poneys et chevaux. Il peut se limiter à l'une ou l'autre catégorie, mais doit toujours proposer deux catégories.
- 3503.2. Un roulement des surfaces à utiliser peut-être envisagé pour les phases de jumping et de dressage, à condition de ne pas entraver le bon déroulement des phases.

3504 Particularités

- 3504.1. Dressage
Un seul rectangle peut être utilisé avec le nombre de juges requis dans cette discipline.
- 3504.2. Cross
Les parcours doivent répondre aux mêmes critères que pour les CCE 2.

Titre III : Organisation – Points importants à observer

3505 Générale

- Assistance médicale
- 2 ambulanciers agréés
- 1 véhicule d'intervention rapide tout terrain
- 1 poste de secours avancé
- 1 talky-walky relié au PC

Les chauffeurs doivent reconnaître les différents itinéraires d'accès aux obstacles du cross. Cette reconnaissance doit se faire, au plus tard, 1 heure avant le début de la phase. Un plan sera remis à tous les chauffeurs.

Secrétariat

- Le secrétariat doit être ouvert et fonctionnel 1 heure avant le début des épreuves.

Bureau de calcul

- Le bureau de calcul doit être fonctionnel au début des épreuves et au plus tard ½ heure après le début.

3506 Phase de dressage

Une demi-heure avant la phase, chaque juge recevra son dossier comportant :

- La liste des partants avec leurs horaires de passage
- Les protocoles renseignés et classés dans l'ordre de passage
- Une cloche ou sonnette et un chronomètre s'il n'en possède pas

**3507 Phase de fond****Terrain :**

La qualité du terrain est un des éléments fondamentaux de la réussite de la phase.

Le sol doit être souple et résistant par tous les temps. Il doit être aussi naturel que possible, mais égal, exempt de pierres, de trous et d'empreintes d'animaux, surtout si le terrain est sec. Il doit être particulièrement soigné dans les abords et les réceptions. Signaler par de la peinture blanche les racines, souches et pierres qu'il est impossible d'enlever.

Obstacles :

Ils doivent être aussi variés et naturels que possible. Leur solidité doit être soigneusement vérifiée, mais ils doivent pouvoir être facilement et rapidement démontés et remontés en cas de besoin.

Ils doivent être assemblés avec des cordes. Éviter le plus possible les clous.

Le premier obstacle doit être à minimum 50 m de l'enclos de départ ; le dernier à minimum 30 m et maximum 50 m de la ligne d'arrivée.

Équipe de réparation :

Prévoir un véhicule « tous terrains » équipé des outils nécessaires pour réparer les obstacles dans le délai le plus rapide possible. Ce véhicule restera en liaison radio permanente avec le P.C.

Sécurité du public :

Il faut porter toute son attention au balisage du départ et de l'arrivée du cross. Si le parcours est clôturé en tout ou partie, prévoir des passages surveillés pour permettre au public et au service de sécurité de traverser. Ces portes seront éloignées des zones de saut, dans un endroit dégagé.

Commissaire aux obstacles :**Chaque commissaire sera muni de :**

- Un dossard très visible (fluo par exemple),
- Un plan de l'obstacle indiquant clairement toutes les possibilités de sauts,
- Listes de départ,
- 1 sifflet – 1 chronomètre – 1 drapeau rouge – 1 talky-walky,
- Feuilles de contrôle – 1 planche rigide – 2 stylos bille – chemise en plastique,
- Lunch-packet.

3508 Phase de sauts d'obstacles

Pour plus de sécurité et gagner du temps, du matériel de réserve sera disposé à proximité des obstacles qui risquent le plus d'avoir besoin de réparations.

**CHECK-LIST RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIEL**Ressources HumainesMatériel

<p><u>Général</u> 1 Délégué Technique 1 Président du Jury 2 Juges de terrain 1 Steward par 250 chevaux Maréchal ferrant (tous présents dès le début des épreuves)</p>	<p><u>Général</u> sonorisation restauration pour jury et bénévoles sanitaires système de communication (talkies-walkies ou GSM) point d'eau + douche pour chevaux fléchage extérieur (pour indiquer le lieu du concours) fléchage intérieur (secrétariat, parkings, WC, cross, dressage, jumping, ...) 1 walky-talky ou GSM pr le maréchal</p>
<p><u>Assistance médicale</u> 2 ambulanciers agréés (tous présents dès le début des épreuves)</p>	<p>Assistance <u>médicale</u> 1 véhicule d'intervention rapide tout terrain 1 poste de 1er secours walky-talky ou GSM</p>
<p><u>Assistance vétérinaire</u> 1 vétérinaire (présent dès le début des épreuves)</p>	<p><u>Assistance vétérinaire</u> un box pour contrôle walky-talky ou GSM 1 véhicule + van pouvant accéder n'importe où dans le cross 1 bâche et sangles (pour les cas graves)</p>
<p><u>Parking</u> 2 personnes au parking camion pour désigner les emplacements 1 personne au parking voiture</p>	<p><u>Parking</u> camions voitures 1 talky-walky</p>
<p><u>Secrétariat</u> 2 personnes min fournies par le CO</p>	<p><u>Secrétariat</u> liste tél. de ts intervenants (serv. médical, juges, maréchal, fournisseurs restaurant, électricité, sono, etc...) tableau d'affichage abrité pour : . dressage (heures de départ) . cross (heures de départ + plan) . jumping (heures de départ + plan) photocopieuse + réserve toner téléphone ou GSM papier A4 et A3 stylos bille – gros marqueurs – marqueurs fluos – papier collant – ciseaux – agrafeuse – agrafe – enveloppes reprises de dressage règlement du Concours Complet 1 talky-walky</p>
<p><u>Bureau de calcul</u> 2 personnes</p>	<p><u>Bureau de calcul</u> 1 ou 2 PC 1 imprimante + réserve d'encre papier A4 – A3 1 talky-walky</p>
<p><u>Athlètes</u></p>	<p><u>Athlètes</u> programme (facultatif) heures de départ (à remettre ou à afficher) numéro de dossard (à distribuer) reprise de dressage (facultatif) plan du cross (facultatif)</p>



LEWB

<p><u>Dressage</u> 1 juge de dressage par 50 athlètes (10 passages = 1 h) 1 secrétaire par juge 1 personne au paddock pour appeler les athlètes listes de départs (pr paddock) 1 ou 2 personnes pour apporter protocole au bureau de calcul</p>	<p><u>Dressage</u> 2 pistes min. de 40 m x 20 m + 60 m x 20 m pour les épreuves 90 cm et 100cm carrés de dressage en lattes blanches ou grosses cordes blanches lettres : A – K – E – H – C – M – B – F numérotation des pistes : 1 – 2 – 3 – etc... 1 voiture ou van par piste pour le jury 2 cloches (en réserve) 2 chronos (en réserve) terrain d'échauffement reprises de dressage + listes heures de départs à chaque juge : remettre aux juges le nbre de reprises nécessaire classées ds ordre avec indication de l'athlète et cheval (prévoir petite réserve pour modifications éventuelles) décoration (fleurs, arbustes) facultatif</p>
<p><u>Cross</u> jury de terrain 1 Commissaire par obstacle 2 à 3 chronomètres dans tribune 1 personne pour le start et appel des athlètes 2 personnes min pour réparation 2 personnes pour ramener les feuilles de commissaires (estafettes)</p>	<p><u>Cross</u> Obstacles fanionnage des obstacles fléchage entre les obstacles balisage (sécurité du public) sur les obstacles à option, dessin des options numéros aux obstacles (min 12 – max 26 selon les épreuves) lettres A – B – C éventuelles 60cm : jaune/chiffres noirs 80cm orange/chiffres noirs 90cm bleu/chiffres blancs 100cm vert/chiffres blancs Terrain pour échauffement 2 obstacles (droit + oxer) avec fanion blanc et rouge Tribune jury pour départ/arrivée 6 Chronos starting box 1 grande horloge au starting box Commissaires aux obstacles dossard très visible (orange ou fluo par ex) liste des départs plan de l'obstacle 1 drapeau rouge feuilles d'obstacles chemise en plastique planche de bois – stylos sifflets talky walky chrono lunch packet Athlètes affichage heures de départ précises affichage plan du cross comprenant vitesse, distance, temps imposé et options</p>



LEWB

<p><u>Jumping</u> 1 chef de piste 2 juges 1 secrétaire 3 personnes min (1 pour entrée/sortie + 2 hommes de piste) 1 personne pour ramener résultat au bureau de calcul</p>	<p><u>Jumping</u> piste d'obstacles numéro + lettres A B + D et A (départ et arrivée) fanions affichage heures de début de phase (prévenir si départ selon les n° ou ordre inverse du classement) affichage plan du parcours avec vitesse, distance, temps accordé tribune du jury + tables & chaises (min 3 pers.) sonorisation cloche 2 chronos piste d'échauffement 2 obstacles (1 droit + 1 oxer) + fanions blanc et rouge</p>
<p><u>Remise des prix</u> au min. le Président, le TD, 1 membre du comité organisateur, sponsors éventuels</p>	<p><u>Remise des prix</u> Coupes – plaques – flots Prix en nature</p>